Ordre des
comptables généraux licenciés
du Québec

Rapport annuel 1999-2000

La performance en tête

Sommaire

101-01251/

Lettres	3
Message de la présidente	4
Message du président-directeur général	7
Bureau	10
Comité administratif	11
Administrateurs du Bureau et Comité administratif	12
Comités	13
Présidents et présidentes de section 1999-2000	14
Comité d'inspection professionnelle	15
Comité de discipline	16
Rapport du syndic	17
Renseignements généraux	18
Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers et Rapport des experts-comptables	19
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds	20
Bilan	21
État des flux de trésorerie	22
Notes aux états financiers	23
Renseignements complémentaires	25
Personnel permanent du siège social au 31 mars 2000	27
Cotisation annuelle	27

Monsieur Jean-Pierre Charbonneau
Président
Assemblée nationale du Québec
Hôtel du Parlement
Québec (Québec)

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous soumettre le 54e rapport annuel de l'Ordre des comptables généraux licenciés du Québec pour l'année financière se terminant le 31 mars 2000.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

La ministre responsable de l'Application des lois professionnelles,
Linda Goupil
Québec, juin 2000

Monsieur Jean K. Samson
Président
Office des professions du Québec
800, place D'Youville
10e étage
Québec (Québec)

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous soumettre le 54e rapport annuel de l'Ordre des comptables généraux licenciés du Québec pour l'année financière se terminant le 31 mars 2000.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

La présidente du Bureau,
Jocelyne Houle-LeSarge, FCGA
Montréal, juin 2000

Madame Linda Goupil
Ministre responsable de
l'Application des lois professionnelles
Hôtel du Parlement
Québec (Québec)

Madame la Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le 54e rapport annuel de l'Ordre des comptables généraux licenciés du Québec pour l'année financière se terminant le 31 mars 2000.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La présidente du Bureau,
Jocelyne Houle-LeSarge, FCGA
Montréal, juin 2000

Message de la présidente

« Afin de protéger le public, l'Ordre s'assure que ses membres dispensent des services professionnels qui permettront à leurs employeurs ou clients d'atteindre la performance financière optimale. »

C'est avec la satisfaction du travail bien accompli, avec une équipe dynamique et engagée, que je trace le portrait des réalisations de l'exercice 1999-2000. Cet exercice aura été marqué par la consolidation de nos acquis : programme d'agrément professionnel en performance financière, réorganisation du siège social, plan de marketing et de communication, programme de relations gouvernementales, service de placement en ligne, instauration du paiement par carte de crédit, nouvelle image de notre bulletin, devenu le Performance CGA, mise à jour constante du site Internet, nouveaux services en ligne, ouverture vers les autres groupes et associations... Et la liste est loin d'être exhaustive !

Nous sommes entrés dans le nouveau millénaire plus dynamiques que jamais, en donnant un solide coup d'envoi à la planification stratégique 1999-2002. Nous avons aussi tracé de nouvelles orientations afin de traduire en gestes efficaces les aspirations de nos membres.

Car c'est en demeurant à l'écoute de nos membres et en canalisant nos énergies dans une vision porteuse que nous connaîtrons le succès. Et cette vision porteuse, c'est la performance financière.

Vous en avez beaucoup entendu parler, et c'est loin d'être fini. Car maintenant, nous la réalisons au quotidien, puisque la performance financière est au cœur même de la réussite de nos clients et employeurs, tant dans le secteur privé que dans le secteur public. Bien plus qu'un slogan, la performance financière est devenue la pierre angulaire de l'Ordre. Cet élément de différenciation au sein de la profession comptable est au centre de notre mission :

« Afin de protéger le public, l'Ordre s'assure que ses membres dispensent des services professionnels qui permettront à leurs employeurs ou clients d'atteindre la performance financière optimale. »

C'est aussi pourquoi l'Ordre poursuit son objectif général : positionner les CGA en tant que leaders en performance financière, tout en s'assurant que les membres et les candidats à l'exercice de la profession possèdent les qualifications professionnelles afférentes.

L'exercice 1999-2000 nous aura vus entrer dans le nouveau millénaire par la grande porte, sans bogue, et avec une fierté renouvelée. Nous devons afficher sans hésitation la légitime fierté de faire partie d'un ordre dynamique, conscient des besoins de ses membres, de leurs employeurs, de leurs clients et du public en général.

Un ordre qui s'est engagé à répondre mieux que les autres à tous ces besoins. Ensemble, nous avons fait des pas décisifs au cours de la dernière année pour respecter cet engagement.

Nouvel agrément professionnel en performance financière

La formation en performance financière constitue un élément central de notre objectif général. C'est pourquoi une quantité impressionnante d'efforts et d'énergie a convergé vers le lancement, le 1er janvier 2000, du nouveau programme d'agrément professionnel en performance financière.

Obligatoire pour tous les candidats inscrits à l'Ordre après le 31 décembre 1999, et fortement recommandé pour les autres candidats et membres, ce programme constitue une formation de deuxième cycle destinée à nous outiller afin d'affirmer notre rôle central et distinctif dans la performance financière des entreprises et organismes.

La vie professionnelle des CGA étant exigeante, nous avons opté pour la formation à distance afin de favoriser une plus grande participation. D'abord offert par Télé-université, une version anglaise est présentement en développement. Des négociations sont également en cours pour que cette formation, tout comme le DESS, soit reconnue dans le cadre de certains MBA professionnels.

L'expertise en performance financière est plus facile à acquérir que jamais, maintenant que nous en avons concentré l'essentiel dans ce nouveau programme.

Indicateurs de performance

Il était naturel que l'Ordre devienne la référence en matière d'indicateurs de performance, mais il ne faut pas croire que cette notoriété ait été acquise sans efforts !

Je tiens à féliciter les auteurs de notre manuel sur les indicateurs de performance, dont la réédition fort attendue contiendra deux nouveaux chapitres portant sur les tableaux de bord et sur les indicateurs de performance reliés aux entreprises de services.

Toujours activement engagés dans le milieu de la comptabilité du secteur public, nous avons contribué à la formation développée dans le cadre du nouveau manuel de normalisation de la comptabilité municipale. Des experts de l'Ordre contribuent également au développement d'indicateurs de performance spécialement adaptés à la gestion municipale.

De concert avec la COMAQ, ils orientent les travaux d'un comité mandaté par le ministère des Affaires municipales pour développer les indicateurs de performance les mieux adaptés à la gestion municipale.

La vérification publique

Un message annuel ne serait pas complet sans traiter du « dossier comptable », initié il y a plus de six ans pour faire annuler l'article 24 de la Loi des comptables agréés qui leur réserve l'exclusivité de la vérification publique.

Dans la dernière édition du *Performance CGA,* je faisais état des récents développements, grâce auxquels notre requête allait finalement être entendue sur le fond, à l'automne prochain. Nous ne pouvons présumer de l'issue du procès, mais nous sommes heureux d'avoir fait progresser le dossier jusqu'à ce point, qui pourrait bien être décisif. Je tiens à remercier tous les membres de l'Ordre qui ont travaillé aux différentes étapes de cette requête, visant essentiellement à nous permettre d'exercer pleinement notre profession.

Au service de nos membres...

Au cours de la dernière année, les sections régionales ont été particulièrement actives, tout comme les associations étudiantes dans chacune des grandes universités et les comités qui regroupent nos membres exerçant dans des milieux spécifiques.

Les activités se sont multipliées cette année, tant au niveau local qu'universitaire, et nous avons assisté à des initiatives particulièrement réussies pour nos membres exerçant en pratique privée et pour ceux qui œuvrent dans les secteurs public et parapublic.

... et plus visible

Acquérir une plus grande visibilité est l'un des grands objectifs de notre planification stratégique. C'est pourquoi de nombreux efforts ont été déployés en 1999 pour accroître la visibilité de l'Ordre et former de nouveaux partenariats.

Plusieurs activités ont été organisées par les sections locales avec des partenaires économiques de leur milieu. L'Ordre a également lancé une série de déjeuners-causeries conjoints avec la Division Québec du Barreau canadien, et participé à plusieurs salons professionnels.

Nos responsables de la formation et des communications nous ont à nouveau assurés d'une excellente visibilité auprès des étudiants et des enseignants des universités québécoises. Et vous avez pu observer dans les différents médias notre campagne publicitaire annuelle, qui vise à rejoindre toujours plus efficacement nos clientèles cibles.

Les organismes gouvernementaux font partie de ces publics de choix, et nous avons décidé cette année de les sensibiliser plus directement à nos priorités en retenant les services de la firme Gaudreault Belley, spécialisée en relations gouvernementales.

Une structure administrative plus efficace

1999 aura été le premier exercice complet où nous aurons bénéficié des changements importants apportés à la structure administrative de l'Ordre. Et même avec un nombre réduit de comités, qui sont passés de 25 à 15, l'Ordre a réussi à maintenir l'ensemble de ses activités.

Au niveau du siège social, la nouvelle structure sous la direction du nouveau président-directeur général, Alain Girard a livré les résultats attendus. J'ai demandé à M. Girard de vous rendre compte des activités des trois nouvelles vice-présidences dans les pages qui suivent.

Remerciements

Les réalisations de l'année 1999 sont si nombreuses qu'il est impensable de les nommer toutes. Mais une chose est certaine, nous les devons à la contribution généreuse des étudiants, candidats et membres CGA qui, inlassablement, consacrent leur temps et leurs énergies à l'avancement de l'Ordre, qu'ils ont choisi et qui les représente fièrement.

Je tiens donc à remercier toutes les personnes qui m'ont appuyée et inspirée au cours de ce mandat, et particulièrement le Comité administratif, les présidents et administrateurs des sections, les membres des comités et des associations et le personnel du siège social. Merci à tous. Grâce à vous, l'avenir de la profession est à chaque année plus prometteur.

La présidente du Bureau,

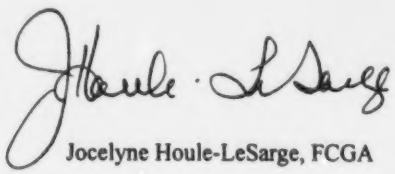

Jocelyne Houle-LeSarge, FCGA

Message du président-directeur général

« C'est à l'heure du bilan que nous nous rendons compte de la quantité impressionnante des réalisations et des activités qui marquent chaque année de l'Ordre. Comment pourrait-il en être autrement avec un organisme qui regroupe plus de 10 000 membres et candidats réputés pour leur dynamisme? En voici donc les faits saillants, regroupés sous chacune de nos trois vice-présidences. »

Communications et Relations publiques

Cette vice-présidence joue un rôle important dans la concrétisation de l'un des grands objectifs du plan stratégique 1999-2000 : l'accroissement de la notoriété du titre CGA. De concert avec le Comité des affaires publiques, la vice-présidence coordonne les efforts qui visent à augmenter la visibilité et la notoriété de l'Ordre auprès de ses publics cibles, dont les étudiants et les gens d'affaires.

Quant à eux, les membres de l'Ordre constituent un public privilégié, puisque nous tenons à soutenir leur intérêt dans leur ordre professionnel et dans ses activités, tout en stimulant leur fierté et leur sentiment d'appartenance.

Par notre nouvelle association avec la firme de lobbyistes chargée des relations gouvernementales, nous avons également décidé cette année d'accroître la visibilité de l'Ordre et de ses priorités auprès des décideurs politiques.

La vice-présidence est responsable de la révision annuelle du plan de communication qui intègre nos stratégies. Elle optimise constamment nos outils de communication et nos interventions. Par exemple, comme vous l'avez sans doute remarqué, notre bulletin a adopté en 1999 une nouvelle image plus dynamique ainsi qu'un nouveau nom, *Performance CGA*, qui reflète mieux notre grande priorité. Quatre numéros ont été publiés l'an dernier.

Le rapport annuel fait partie des documents réalisés à chaque année par la vice-présidence, de même que de nombreuses autres publications et imprimés. Citons par exemple le guide de formation ainsi que le dépliant sur les publications de l'Ordre, qui font connaître l'ensemble de nos ouvrages à nos différents publics et qui est également diffusé par les quatre grandes Chambres de commerce de la province. En plus d'augmenter notre visibilité, cette distribution nous fait connaître en tant que source crédible d'expertise.

L'Ordre s'est également manifesté dans les nouveaux médias par la production d'un cédérom. Plus de 5 000 copies ont été distribuées depuis septembre dernier aux associations étudiantes, aux enseignants, aux conseillers en orientation, à certains médias choisis et à de nombreux autres intervenants. De plus en plus essentiel pour nos membres, le site Internet de l'Ordre est aussi une excellente vitrine auprès de nos publics cibles. C'est pourquoi la vice-présidence contribue à sa mise à jour et au maintien de l'intérêt qu'il doit susciter chez ses visiteurs.

Les campagnes publicitaires sont aussi de son ressort. Dynamique et conçue pour attirer l'attention des publics cibles, en particulier les étudiants et les gens d'affaires, la campagne 1999 a à nouveau été orchestrée avec art pour atteindre nos objectifs, dans le respect de notre enveloppe budgétaire. Radio, magazines, quotidiens et journaux universitaires ont été mis à contribution, de même que le réseau d'affiches Zoom, très efficace auprès de la clientèle étudiante. Les relations de presse et la production de publireportages viennent compléter nos activités auprès des médias de masse.

La vice-présidence collabore aussi à la réalisation d'un nombre étonnant d'événements. Du côté de la clientèle étudiante, on peut penser à l'appui qu'elle apporte aux nombreuses activités organisées par les associations étudiantes, dont la réédition du méga-cocktail auquel ont participé 165 personnes, dont 65 membres CGA. La vice-présidence a également vu à la réalisation de stands d'information dans les universités et cégeps et à l'organisation de conférences.

En ce qui a trait aux gens d'affaires, la vice-présidence appuie les initiatives des sections locales qui tissent des liens toujours plus étroits avec les intervenants de leurs milieux, dans le cadre de déjeuners-causeries par exemple. Elle participe elle-même à des présentations dans plusieurs chambres de commerce et à des déjeuners-causeries organisés avec des partenaires. La vice-présidence voit aussi à la promotion de l'Ordre et de ses membres dans des occasions spéciales, comme le Gala MBA, le Gala Commerce, les salons Export-Action et bien d'autres.

Nos membres sont évidemment au premier rang des priorités de la vice-présidence, comme en témoignent les événements qu'elle contribue à organiser à leur intention, tels que la Journée CGA 1999, la Remise des permis – lors de laquelle 369 nouveaux membres ont été accueillis – ou le Congrès CGA-Canada 2000.

Le carnet de commandes de la vice-présidence est encore plus rempli cette année qu'il ne l'était l'an dernier, afin d'augmenter encore plus notre visibilité et notre notoriété.

Finance et Administration

Cette vice-présidence joue un rôle essentiel dans le soutien aux différents services et dans l'amélioration de notre propre performance financière. À ce titre, elle veille à la gestion efficace de nos ressources financières, soumet aux administrateurs l'information financière pertinente et assure le bon fonctionnement de tous les systèmes de gestion de l'Ordre.

Cette année, elle a vu à l'application de la nouvelle politique de placement à long terme qui vise à maximiser le rendement de nos placements. Elle a également généré l'information nécessaire pour la mise à jour du tableau de bord, développé au cours de l'exercice précédent pour permettre aux administrateurs d'assurer un suivi plus efficace.

La vice-présidence a procédé à la réingénierie des processus de travail du système de gestion de l'information afin d'optimiser les services aux membres. C'est ainsi qu'après une recherche technologique et une négociation avec plusieurs institutions financières, nous avons été en mesure d'accepter en 1999 le paiement par carte de crédit pour tous les produits et services, à l'exception des cotisations et des permis.

Après avoir assuré notre passage au nouveau millénaire sans bogue aucun, la vice-présidence a continué à optimiser nos systèmes d'information avec le développement du progiciel Powerhouse, utilisé pour les séminaires de formation continue. Nous avons également optimisé les ordinateurs du personnel du siège social et mis à jour les logiciels requis, de concert avec la firme Clickon, qui a été retenue pour développer notre programmation de commerce électronique, dont le paiement de nos produits et services et la consultation en ligne des offres d'emploi.

Suite aux améliorations apportées au site Internet, aux nouvelles fonctions qui y sont offertes et à l'adoption rapide de ce nouveau médium par l'ensemble de nos membres, la consultation du site de l'Ordre est passée de 1 454 visites par mois en avril 1999 à 3 337 visites en février 2000. Nos visiteurs restent aussi plus longtemps, puisque la consultation moyenne est passée de 6:24 minutes à 8:32 minutes au cours de l'année, avec des pointes mensuelles atteignant les onze minutes.

La vice-présidence a renégocié en cours d'exercice le programme d'avantages liés à l'utilisation de la carte « La Professionnelle » par les membres, les candidats et les étudiants inscrits, ainsi que le programme d'assurance maladie et de soins dentaires.

Finalement, puisque cette question nous intéresse tous un peu, la vice-présidence a réalisé avec la firme Everest un sondage salarial, auquel plus de 2 000 membres et candidats ont répondu. La compilation des résultats est maintenant terminée et ceux-ci seront bientôt divulgués.

Formation et Services aux membres

Sous le volet formation, cette vice-présidence travaille à assurer la relève et la croissance de l'Ordre. Elle a pour objectif d'accroître notre part du marché des nouveaux étudiants, de resserrer nos alliances avec nos partenaires universitaires, de faciliter le cheminement des étudiants vers le titre et d'accroître notre clientèle au programme CGA-Maîtrise. La vice-présidence encourage aussi le développement d'outils sur la performance financière qui soutiennent la formation permanente de l'ensemble de nos membres.

En 1999, nous avons à nouveau été bien présents dans les cégeps et sur les campus universitaires dans le cadre de journées-carrière. Plus d'un millier d'étudiants universitaires ou collégiaux ont assisté à nos séances d'information. De plus, des bourses d'études ont été remises dans dix universités et 57 cégeps privés ou publics du Québec

Une grande partie des énergies de la vice-présidence a été canalisée vers le lancement du programme d'agrément en performance financière, dont vous connaissez bien l'importance. Nous n'avons pas pour autant ménagé nos efforts pour la promotion et le développement du DESS et pour l'inclusion de ces deux programmes de deuxième cycle dans certains MBA professionnels.

Nous avons à nouveau organisé une rencontre fructueuse avec les représentants des universités pour présenter nos projets de formation et resserrer nos partenariats. Tout au cours de l'année, la vice-présidence a également vu au bon déroulement des activités de bachotage, des examens et des stages.

De concert avec plusieurs comités de l'Ordre, la vice-présidence a travaillé au développement de plusieurs outils de référence et de formation permanente. Un nouveau numéro de la pratique série Pro-Gestion a été lancé cette année, portant sur le *Plan d'affaires à l'exportation*. Le cinquième manuel de la série Performance financière, intitulé *Pratiques de contrôle budgétaire* a été lancé et la rédaction du sixième, portant sur *Les systèmes de procédures* est amorcée. La réédition augmentée du manuel sur *Les indicateurs de performance* est également en cours.

Afin de stimuler les activités d'exportation des entreprises québécoises, et d'affirmer notre expertise dans ce domaine, l'Ordre a publié tout récemment le manuel *Faire affaire aux États-Unis*. Nous avons aussi collaboré avec Quebecor à la 8e édition du livre *Réduisez vos impôts* et publié la 8e édition du *Manuel d'application des taxes sur les produits et services*.

Et les documents de référence que nous produisons sont disponibles sur notre site Internet, notamment les modules Hypothèques, Consommation, Investissements–Placements et Indicateurs de performance.

Toujours activement engagés dans le milieu de la comptabilité du secteur public, nous avons contribué à la formation développée dans le cadre du nouveau *Manuel de normalisation de la comptabilité municipale*. Des experts de l'Ordre contribuent également au développement d'indicateurs de performance spécialement adaptés à la gestion municipale.

Sous le volet des Services professionnels, la vice-présidence a pour priorité d'assurer la protection du public, d'offrir à nos membres des services à valeur ajoutée, de stimuler le sentiment d'appartenance et de participer à l'accroissement de la notoriété du titre CGA. À ces fins, elle offre une assistance technique et professionnelle, prépare le programme de formation continue, coordonne le programme de perfectionnement professionnel et assure l'inspection professionnelle des membres oeuvrant en cabinet privé, tout en voyant au développement du service de placement professionnel.

On peut donc inclure au rang des services professionnels les réalisations que nous venons de décrire en matière de formation continue, de documentation, d'intégration de la performance financière, ainsi que les nombreux colloques spécialisés organisés l'an dernier.

En avril 2000, nous avons embauché un nouvel inspecteur, M. Yves Boisvert, CGA, chargé du développement d'un programme préventif. Rappelons que 182 inspections ont été réalisées au cours du dernier exercice afin de voir au respect des normes comptables.

Le rapatriement du service de placement au siège social a permis de le développer considérablement. Nous avons reçu 357 offres d'employeurs, qui auront donné lieu à plus d'une centaine d'embauches une fois que les dossiers auront tous été traités. Près de 50 visites ont été réalisées en entreprise, afin de faire mieux connaître les qualifications de nos membres et de susciter des offres d'emploi. Depuis que le service de placement est disponible en ligne sur notre site, plus de 2 000 personnes l'ont consulté et plusieurs en ont profité pour acheminer leur CV instantanément.

Les activités de l'année écoulée démontrent à nouveau que les membres des différents comités et le personnel du siège social ont pour grande priorité d'appuyer la progression de la carrière de tous nos membres et candidats CGA. Je crois sincèrement que tous ont apporté une contribution remarquable cette année.

Le président-directeur général,

Alain Girard, CGA, MBA

Bureau

Le Code des professions définit les mandats du Bureau en lui accordant tous les droits, pouvoirs et prérogatives de l'Ordre, à l'exception de ceux qui relèvent des membres CGA réunis en assemblée générale.

Vingt-quatre personnes provenant des régions administratives du Québec composent le Bureau dont quatre, nommées par l'Office des professions représentent le public. Chargé de l'administration générale des affaires de l'Ordre, le Bureau a adopté au cours de ses cinq réunions ordinaires, les principales résolutions qui suivent.

- Désigné les membres siégeant aux divers comités de l'Ordre pour l'exercice 1999-2000;
- Recommandé à l'assemblée générale annuelle d'approuver une augmentation de cotisation de 10 $ pour l'exercice 2000-2001;
- Approuvé la liste des 369 nouveaux membres de la promotion 1999;
- Approuvé la radiation des membres qui n'avaient pas payé leur cotisation professionnelle au 15 novembre 1999;
- Approuvé le plan stratégique de l'exercice 2000-2001;
- Approuvé le budget pour l'exercice 2000-2001;
- Approuvé le dossier du Programme d'accréditation en performance financière préparé par Télé-université;
- Approuvé d'adopter les nouvelles politiques CGA-021 et CGA-022, concernant l'envoi de l'avis de cotisation professionnelle et la cotisation professionnelle;
- Renouvelé le contrat d'assurance-responsabilité professionnelle avec AXA Boréal Assurances inc. du 1er août 1999 au 31 décembre 2000, en maintenant la clause du droit de retrait en cours d'exercice;
- Recommandé à l'Office des professions du Québec d'adopter le Règlement sur le fonds d'assurance-responsabilité professionnelle;
- Recommandé à l'Office des professions du Québec de modifier l'article 5.01 du Règlement 103 sur les affaires du Bureau et les assemblées générales de l'Ordre;
- Recommandé à l'Office des professions du Québec d'apporter une modification au Règlement sur les conditions et modalités de délivrance des permis de l'Ordre;
- Recommandé à l'Office des professions du Québec d'adopter le Règlement sur les spécialités;
- Recommandé à l'Office des professions du Québec de changer l'appellation « comptable général licencié » pour « comptable général accrédité », conformément au titre établi par la loi canadienne;
- Nommé Mme Johanne Leduc-Dallaire, FCGA, secrétaire d'élection pour la période du 1er avril au 10 juin 2000;
- Nommé Mme Ginette Fortin, CGA, administratrice au Bureau représentant la région Mauricie/Bois-Francs, suite à la démission de M. Jocelyn Bonin, CGA;
- Nommé M. Denis Chapleau, CGA, administrateur au Bureau représentant la région Laurentides, suite à la démission de Mme Guylaine Marcil, CGA;
- Nommé M. Louis LeBrun, FCGA, membre du Comité de vérification, suite à la démission de Mme Nicole Gravel, CGA;
- Approuvé la modification proposée par CGA-Canada, quant à la structure des examens de l'Ordre.

Comité administratif

Le Comité administratif est constitué de six personnes dont le mandat, dévolu par le Code des professions, est de veiller à l'administration courante des affaires de l'Ordre.

Le président du Bureau est d'office membre et président du Comité administratif. Les membres du comité sont élus parmi les membres du Bureau et l'un, parmi les administrateurs nommés par l'Office. Le secrétaire de l'Ordre agit comme secrétaire du comité. Sauf pour l'adoption de règlements, le Comité administratif exerce tous les pouvoirs que le Bureau lui délègue.

Les membres du Comité administratif ont étudié les divers dossiers de l'Ordre et adopté différentes résolutions et recommandations, lors des neuf réunions ordinaires et trois réunions extraordinaires tenues durant l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2000.

- Approuvé la signature de l'entente intervenue entre l'Ordre et le Bureau des services financiers ;
- Approuvé les demandes d'exemption ou de réduction de cotisation professionnelle pour cause de maladie, de retour aux études à temps plein dans une université, de congé de maternité et de retraite anticipée;
- Octroyé des bourses doctorales de 5 000 $ respectivement à M. Émilio Boulianne, CGA, et M. Michel Maher, CGA;
- Approuvé la publication d'une brochure de la série Pro-Gestion intitulée *Plan d'exportation*;
- Approuvé la publication du volume intitulé « Faire affaire aux États-Unis » ;
- Intenté des poursuites pour usurpation de titre contre deux personnes;
- Approuvé le programme de formation continue pour l'exercice;
- Approuvé les révisions budgétaires en cours d'exercice;
- Approuvé les stages d'expérience pratique soumis par les candidats;
- Approuvé la liste des stages et des cours de perfectionnement pour les membres qui reviennent à la pratique après une absence prolongée;
- Imposé à un membre, suite aux recommandations du Comité d'inspection professionnelle, un stage d'expérience pratique de douze mois et limité son droit de pratique pendant la durée du stage;
- Radié un membre exerçant l'expertise comptable en cabinet qui n'a pas adhéré au contrat collectif d'assurance-responsabilité professionnelle;
- Accepté la production d'un cédérom destiné à la clientèle étudiante;
- Accepté que le titre de la publication de l'Ordre soit modifié pour s'appeler « Performance CGA » ;
- Approuvé les modules « Placement » et « Indicateurs de performance » pour leur publication sur le site Web de l'Ordre ;
- Approuvé la nouvelle entente avec la Banque Nationale pour le programme Le Financier, pour une période de trois ans ;
- Élaboré les orientations et les objectifs pour le prochain exercice;

Administrateurs du Bureau

Présidente
Jocelyne Houle-LeSarge, FCGA

Secrétaire et président sortant
Jocelyn Dion, FCGA

Membres 1999-2000
Serge Beauregard, CGA
Denis Chapleau, CGA
Ginette Fortin, CGA
Richard Gilbert, CGA
Michel Guindon, FCGA
Danielle Hébert, CGA
Johanne Lacasse, CGA
Georges Ledoux, FCGA
Johanne Leduc-Dallaire, FCGA
Luc Léger, CGA
Alain Martineau, CGA
Jacques Ouellet, CGA
Claire Pelletier, CGA
Marc Provost, CGA
Leonard C. Roth, CGA

Membres externes
Roger Barrette, C.R.I.
Robert LaRue
Renée O'Dwyer, erg.

Comité administratif

Présidente
Jocelyne Houle-LeSarge, FCGA

Vice-président
Mario Lafond, FCGA

2e vice-président
Dany Girard, CGA

Administratrice élue et trésorière
Chantal Bélanger, CGA

Administratrice nommée
Madeleine Reinhardt-Gaudreault

Secrétaire et président sortant
Jocelyn Dion, FCGA

Comités

Affaires publiques

Dany Girard, CGA
Mario Lafond, FCGA (président)
Martine Landry, CGA
Johanne Leduc-Dallaire, FCGA
Nancy McHugh, CGA
Hélène Silicani, CGA

Appel des étudiants

Suzanne Alary, CGA
Monique Giroux, CGA
Danielle Hébert, CGA
Johanne Lacasse, CGA (présidente)
Florence Mariage, CGA

Arbitrage des comptes

Richard Gilbert, CGA
Jacques Ouellet, CGA (président)
Marc Provost, CGA

Associations étudiantes

Dany Girard, CGA (président)
Julien Archambault, HEC
Chantale Barrette, UQAT
Benoit Beaudry, UQAH
Jean Boudreau, UQTR
Michael Di Fruscia, Mc Gill
Carl Durand, Laval
Thi-Mai Huynh, Sherbrooke
John O'Leary, UQAR
François Paquet, UQAC
Julie Vaillancourt, UQAM
Stephen Wood, Concordia

Consultatif des présidents de l'Ordre

Pierre Barnès, FCGA
Nelson D'Amours, FCGA
Jocelyn Dion, FCGA
Michel Guindon, FCGA
Marcel Hardy, FCGA
Jacques Hétu, FCGA
Jean Précourt, FCGA
Richard Soublière, FCGA
Rénald Vigneault, FCGA
Sylvie Voghel, FCGA

Fiscalité

France Bordeleau, CGA
Johanne Bourassa, CGA
Suzanne Guillemette, CGA
Georges Ledoux, FCGA
Johanne Leduc-Dallaire, FCGA (présidente)
Sylvain Moreau, CGA
Nicole Prieur, CGA
Francine St-Onge, CGA

Membres en gestion

Danielle Blanchard, CGA
Yvon Gingras, CGA
Dany Girard, CGA
Alain Martineau, CGA (président)
André Saucier, CGA
Denis Tremblay, CGA

Planification stratégique

Chantal Bélanger, CGA
Jocelyn Dion, FCGA
Dany Girard, CGA
Jocelyne Houle-LeSarge, FCGA (présidente)
Mario Lafond, FCGA

Pratique professionnelle

Chantal Bélanger, CGA (présidente)
Sylvie Choronzey, CGA
Ginette Fortin, CGA
Michel Ladouceur, CGA
Mario Lafond, FCGA

Programmes professionnels

Guy Cucumel, UQAM
Dany Girard, CGA (président)
George Kanaan, Concordia
Luc Léger, CGA
Alix Mandron, CGA
Danièle Pérusse, CGA
Rénald Vigneault, FCGA

Révision des plaintes

Roger Barrette, C.R.I.
Johanne Lacasse, CGA
Robert LaRue
Luc Léger, CGA
Renée O'Dwyer, erg.
Jacques Ouellet, CGA (président)

Spécialités

Norman Angell, CGA
Denis Aubé, CGA
Guy F. Chabbert, FCGA
Luc Léger, CGA (président)
Alain Martineau, CGA
Francine St-Onge, CGA

Vérification

Richard Gilbert, CGA
Louis LeBrun, FCGA
Jean Lynch, CGA
Marc Provost, CGA (président)

Présidents et présidentes de section 1999-2000

ABITIBI/TÉMISCAMINGUE
Alain Laplante, CGA

BAS ST-LAURENT/ GASPÉSIE/CÔTE-NORD
Jeannot Lévesque, CGA

BEAUCE
Joanne Dulac, CGA

ESTRIE
Danielle Laflamme, CGA

LANAUDIÈRE
Carole Rennie, CGA

LAURENTIDES
Pierre-Paul Lafond, CGA

LAVAL
Jacques Allard, CGA

MAURICIE/BOIS-FRANCS
Diane Matteau, CGA

MONTÉRÉGIE
Guy Deslandes, CGA

MONTRÉAL
David Charles Pidgeon, CGA

OUTAOUAIS
Karen Cahill, CGA

QUÉBEC
Georges Smith, FCGA

SAGUENAY/LAC-ST-JEAN
Diane Boily, CGA

Comité d'inspection professionnelle

L'inspection professionnelle s'inscrit dans la mission qui justifie l'existence des ordres professionnels, soit la protection du public. Pour l'Ordre, cette activité revêt un caractère impératif depuis plus de 23 ans.

L'inspection professionnelle s'adresse à tous les membres exerçant l'expertise comptable à leur propre compte, à temps plein ou à temps partiel. Le cycle normal d'inspection est de douze mois à compter de la date d'ouverture du cabinet et par la suite, tous les quatre ans. Par ailleurs, un praticien peut être inspecté plusieurs fois au cours d'un même cycle.

Le comité a mis au point des procédures strictes d'inspection et des outils de travail qui permettent d'évaluer le respect des normes professionnelles en vigueur. L'évaluation du respect de ces normes s'effectue par l'examen d'un certain nombre de dossiers.

La sélection des dossiers porte sur les missions de vérification, d'examen approfondi, d'examen et de compilation. L'inspecteur évalue le respect des normes professionnelles au chapitre de la présentation des états financiers, de l'application et de l'étendue des procédés d'examen ou de vérification utilisés, de la fiscalité et bien entendu, de la documentation pertinente contenue dans les différents dossiers de l'expert-comptable.

Au cours de l'exercice, les inspecteurs ont procédé à l'inspection de 182 membres exerçant l'expertise comptable en cabinet privé. De ce nombre, 49 exerçaient à temps partiel. L'analyse des dossiers par le comité a nécessité sept réunions.

Le comité a recommandé deux impositions de stage d'expérience pratique. Aucune plainte n'a été déposée au syndic.

Membres :
Alain Borduas, CGA
Jean Duclos, CGA
Ghislain Lafrance, CGA

Le président du comité,
Serge Beauregard, CGA

Comité de discipline

Au cours de l'exercice 1999-2000, le Comité de discipline a traité huit plaintes, dont trois nouvelles plaintes et cinq autres qui avaient été déposées au cours de l'exercice précédent.

Parmi les plaintes de l'exercice précédent, la **première** comportait six chefs d'accusation contre un membre trouvé coupable de contrevenir à l'article 60 du Code des professions, à l'article 3 du Règlement 110 sur l'assurance-*responsabilité professionnelle*, à l'article *3.01.06 du Code de déontologie* et à l'article 4 du Règlement *111* sur la tenue des dossiers et des cabinets de consultation. L'audition sur sanction a eu lieu en mai 1999. Le comité a imposé une amende de 600 $ et deux amendes de 1 000 $, ainsi que trois réprimandes.

La **deuxième plainte** comportait trois chefs d'accusation contre un ancien membre trouvé coupable d'infraction aux articles 4.01.01d, 4.01.01f et 4.01.01g du Code déontologie. L'audition sur sanction a eu lieu en mai 1999 et le comité de discipline a ordonné la radiation temporaire de l'intimé jusqu'à l'obtention de sa libération de faillite, ainsi qu'une réprimande.

La **troisième plainte** comportait 12 chefs d'accusation contre un membre trouvé coupable de contrevenir à l'article 60 du Code des professions, à l'article 3 du Règlement 110 sur l'assurance-responsabilité professionnelle, et à l'article 4 du Règlement 111 sur la tenue des dossiers et des cabinets de consultation. L'audition sur sanction a eu lieu en mai 1999 et le Comité de discipline a imposé une amende de 1 500 $, une amende de 2 400 $, ainsi que sept réprimandes. Il a aussi recommandé au Bureau d'ordonner au Comité d'inspection professionnelle de procéder à l'inspection du bureau et des dossiers de l'intimé.

La **quatrième plainte** comportait cinq chefs d'accusation contre un membre accusé de contrevenir aux articles 3.02.01, 3.02.04, 3.02.05, 3.06.01, 3.06.02 et 3.06.06 du Code de déontologie, à l'article 2 du Règlement 111 sur la tenue des dossiers et des cabinets de consultation. L'audition de cette plainte a eu lieu en mai 1999. Le Comité de discipline a imposé une radiation temporaire d'un mois, une amende de 600 $ et trois réprimandes.

La **cinquième plainte** comportait cinq chefs d'accusation contre un membre accusé de contrevenir aux articles 3.01.06, 3.02.01, 3.02.08 et 3.02.11 du Code de déontologie. Les auditions dans cette cause ont eu lieu en juin et octobre 1999. Un des cinq chefs a été rejeté. Le Comité a imposé deux radiations temporaires d'un an, à être purgées concurremment, deux autres radiations temporaires d'un an à être purgées concurremment, mais consécutivement aux deux premières. En outre, le comité a dispensé le secrétaire de procéder à la publication de cette sanction.

Parmi les trois nouvelles plaintes reçues au cours de l'exercice 1999-2000, la première comportait 20 chefs d'accusation contre un membre accusé d'avoir contrevenu aux articles 2.11, 4.02.01.1 et 4.02.01 du Code de déontologie, à l'article 3 du Règlement 110 sur l'assurance-responsabilité professionnelle et à l'article 114 du Code des professions. Deux des 20 chefs ont été retirés. Le Comité de discipline a imposé neuf amendes de 600 $ chacune, et neuf réprimandes.

La seconde plainte comportait quatre chefs d'accusation contre un membre trouvé coupable d'avoir contrevenu à l'article 60 du Code des professions et à l'article 3 du Règlement 110 sur l'assurance-responsabilité professionnelle. Le Comité de discipline a imposé une amende de 600 $, une amende de 2 400 $, ainsi que deux réprimandes.

Dans le dernier cas, la plainte comporte six chefs d'accusation. L'intimé aurait contrevenu aux articles 3.02.01, 3.02.14, 3.03.03, 3.03.01, 3.03.06, 3.07.01 et 4.02.01 du Code de déontologie. L'audition de la plainte aura lieu le 26 mai 2000.

Membres :
Laurien Gagnon, CGA - Secrétaire
Serge Beauregard, CGA
Richard Dion, CGA
Isabelle Dionne – Secrétaire adjointe
Jacques Hétu, FCGA
Johanne Leduc-Dallaire, FCGA
Alain Martineau, CGA
Fernand R. Plante, FCGA
Leonard C. Roth, CGA
John Turnbull, CGA
Serge Vaillancourt, CGA

Le président du comité,
Me Guy Marcotte

Rapport du syndic

Le bureau du syndic a traité au cours du dernier exercice un total de 76 dossiers qui se répartissent comme suit :

	Exercice 1999 - 2000	Exercice 1998 - 1999
En cours au début de l'exercice	30	13
Nouveaux dossiers	46	40
Dossiers traités	76	53

Statut des dossiers au 31 mars

Dossiers fermés	62	23
En cours	14	30
	76	53

Les motifs des 46 dossiers ouverts au cours de 1999-2000 sont variés. Voici les sujets qui concernent plus d'un dossier :

- Rétention de documents 9
- Qualité du travail 7
- Montant des honoraires 4
- Secret professionnel 3
- Usurpation de titre 3
- Fraude 2

À l'intérieur des 62 dossiers fermés, 45 n'ont pas fait l'objet d'une plainte disciplinaire, 11 ont fait l'objet d'une plainte disciplinaire et dans tous les cas, le membre a été déclaré coupable sur la majorité ou la totalité des chefs d'accusation, et six dossiers concernaient une conciliation d'honoraires.

Pour ces six dossiers de conciliation d'honoraires, quatre ont fait l'objet d'une entente de réduction, un a fait l'objet d'un rapport maintenant les honoraires, et dans le cas d'un dossier, il s'est avéré que nous n'avions pas juridiction.

Dans les 14 dossiers en cours, deux dossiers sont actuellement en processus d'audition au Comité de discipline et l'enquête se poursuit pour les 12 autres cas.

Les syndics adjoints :
Gérald Gratton, CGA
Paul Lavallée, CGA

Le syndic,
André Drainville, CGA

Renseignements généraux

Exercice terminé le 31 mars 2000

Effectifs membres, candidats et étudiants inscrits

Sections	Membres	Candidats et étudiants inscrits
Montréal	1 942	1 063
Québec	832	229
Saguenay/Lac St-Jean	116	62
Estrie	154	63
Mauricie/Bois-Francs	303	145
Outaouais	545	243
Abitibi/Témiscamingue	108	44
Bas St-Laurent/Gaspésie/Côte-Nord	131	70
Montérégie	1 430	551
Beauce	116	35
Laval	589	186
Lanaudière	318	132
Laurentides	425	108
Extérieur du pays	72	5
Total	7 081	2 936

Mouvement des effectifs

Description	2000	1999
Permis émis	368	388
Réintégrations	81	28
Permis émis suite à un transfert au Québec	10	10
Décès	(17)	(17)
Radiations pour non-paiement de la cotisation	(86)	(116)
Démissions	(34)	(30)
Transferts du Québec vers l'extérieur	(14)	(17)
Radiations pour autre cause	(2)	(2)

Permis en vigueur selon les classifications

Description	2000	1999
Membres réguliers	6 393	6 134
Membres à vie et « Fellows »	76	74
Membres à vie	27	22
Membres préretraités	78	76
Membres retraités	435	407
Membres à l'extérieur du pays	72	62
Total	7 081	6 775

Tableau comparatif des charges

Fonds d'administration

Description	2000 Réelles	2001 Budgétisées
Administration	442 000 $	614 000 $
Gestion du siège social	1 613 000	1 758 000
Services aux membres	491 000	601 000
Formation	518 000	541 000
Relations publiques et Marketing	962 000	924 000
Total	4 026 000 $	4 438 000 $

Fonds d'inspection professionnelle

Services aux membres reliés aux inspections	111 000 $	179 000 $

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction assume la responsabilité des états financiers ci-joints et de toute information contenue dans le rapport annuel. Les états financiers ont été préparés par la direction en conformité avec les principes comptables généralement reconnus et considérés appropriés dans les circonstances.

L'Ordre maintient un système de contrôle interne destiné à fournir un degré d'assurance raisonnable quant à la protection des biens et à la fiabilité de l'information.

Les états financiers, dont le rapport se trouve ci-joint, ont été examinés par des experts-comptables indépendants élus à l'assemblée générale annuelle.

Relativement à ces états financiers, le Bureau exerce sa responsabilité surtout par l'entremise de son Comité de vérification qui se réunit périodiquement avec la direction, de même qu'avec les experts-comptables externes qui peuvent à leur gré rencontrer le Comité de vérification pour discuter de questions touchant l'examen approfondi, l'évaluation du contrôle interne et l'information financière.

Alain Girard, CGA, MBA
Président-directeur général

François Blouin, CGA
Vice-président
Finance et Administration

Le 28 avril 2000

Rapport des experts-comptables

Aux membres de :

L'ORDRE DES COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS DU QUÉBEC

Nous avons examiné les bilans du fonds d'administration, du fonds d'indemnisation, du fonds d'assurance responsabilité et du fonds de défense en matière de déontologie de l'**ORDRE DES COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS DU QUÉBEC** au 31 mars 2000 de même que les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds du fonds d'administration, du fonds d'indemnisation, du fonds d'assurance responsabilité et du fonds de défense en matière de déontologie ainsi que l'état des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date.

Notre examen a comporté des questions, des comparaisons, des discussions et une analyse des renseignements exigés; en ce qui concerne les éléments de l'actif et du passif, une analyse approfondie a été effectuée, le tout conformément aux normes établies par notre Ordre professionnel.

L'examen approfondi que nous avons effectué révèle que les états financiers sont plausibles, à tous égards importants, et conformes aux livres, aux renseignements recueillis ainsi qu'aux données examinées, et qu'ils ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus.

Dallaire, Luneau, Lafond, Associés CGA

DALLAIRE, LUNEAU, LAFOND, ASSOCIÉS CGA
Société en nom collectif

Laval, Québec
Le 28 avril 2000

État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds

Exercice terminé le 31 mars 2000

			Fonds affectés				
	Fonds d'administration		*Indemnisation*	*Assurance-responsabilité*	*Défense en matière de déontologie*	*Total*	*Total*
	2000	1999				2000	1999
Produits (note 8)							
Cotisation des membres	2 186 761 $	2 062 401 $	— $	— $	— $	— $	— $
Cotisation des membres en pratique	192 305	186 032	—	—	—	—	—
Cotisation des candidats et étudiants	341 295	338 251	—	—	—	—	—
Inscription des candidats et étudiants	86 745	35 388	—	—	—	—	—
Émission de permis	105 235	108 945	—	—	—	—	—
Droits d'examen	375 924	358 594	—	—	—	—	—
Vente de publications	168 255	184 067	—	—	—	—	—
Droits de réadmission	9 424	8 973	—	—	—	—	—
Revenus de placements	157 092	150 370	3 860	62 230	1 721	67 811	61 345
Formation continue	332 974	258 242	—	—	—	—	—
Programme CGA-Maîtrise	65 239	45 209	—	—	—	—	
Service de placement	31 745	—					
Autres produits	65 045	33 440	—	—	—	—	—
Ristournes de l'assureur	—	—	—	90 021	—	90 021	290 784
	4 118 039	3 769 912	3 860	152 251	1 721	157 832	352 129
Charges							
Administration	1 478 091	1 589 606	—	—	—	—	—
Bureau et Comité administratif	102 899	117 977	—	—	—	—	—
Comités	39 136	49 262	—	—	—	—	—
Discipline et règlements	49 637	77 579	—	—	—	—	—
Services aux membres	182 458	119 835	—	—	—	—	—
Inspection professionnelle	111 382	169 446	—	—	—	—	—
Formation	266 670	224 111	—	—	—	—	—
Recrutement	348 009	255 569	—	—	—	—	—
Formation continue	166 591	116 602	—	—	—	—	—
Honoraires professionnels	—	—	—	64 624	—	64 624	34 411
Prime d'assurance	—	—	—	49 084	—	49 084	81 750
Stratégie	145 521	49 828	—	—	—	—	—
Examens	38 103	31 795	—	—	—	—	—
Activités professionnelles	234 543	319 234	—	—	—	—	—
Relations publiques et marketing	748 693	525 890	—	—	—	—	—
Programme CGA-Maîtrise	61 359	62 986	—	—	—	—	—
Publications, recherche et développement	163 957	162 300	—	—	—	—	—
Risques éventuels et frais de règlements du début	—	—	—	(156 550)	—	(156 550)	(27 975)
Indemnité et frais de règlements	—	—	—	200 569	—	200 569	76 553
Risques éventuels et frais de règlements de la fin	—	—	—	181 091	—	181 091	156 550
	4 137 049	3 872 020	—	338 818	—	338 818	321 289
Excédent (Insuffisance) des produits par rapport aux charges	(19 010)	(102 108)	3 860	(186 567)	1 721	(180 986)	30 840
Soldes de fonds au début	1 432 628	1 534 736	78 438	1 054 825	35 479	1 168 742	1 137 902
Soldes de fonds à la fin	1 413 618 $	1 432 628 $	82 298 $	868 258 $	37 200 $	987 756 $	1 168 742 $

Voir le rapport des experts-comptables en date du 28 avril 2000.

Bilan

Au 31 mars 2000

	Fonds d'administration	Fonds d'indemnisation	Fonds d'assurance responsabilité	Fonds de défense en matière de déontologie	Total 2000	Total 1999
ACTIF						
Court terme						
Encaisse	90 899 $	3 539 $	— $	1 890 $	96 328 $	121 228 $
Placements temporaires (note 3)	2 330 000	80 000	440 000	36 000	2 886 000	966 000
Débiteurs (note 4)	102 684	—	—	—	102 684	135 032
Intérêts courus à recevoir	27 196	—	16 686	—	43 882	43 087
Stocks - au coût	77 228	—	—	—	77 228	37 195
Frais payés d'avance	146 262	—	45 065	—	191 327	174 737
	2 774 269	83 539	501 751	37 890	3 397 449	1 477 279
Placements à long terme (note 5)	980 000	—	768 000	—	1 748 000	1 828 000
Développement (note 2)	73 237	—	—	—	73 237	—
Immobilisations (notes 2 et 6)	99 622	—	—	—	99 622	54 278
	3 927 128 $	83 539 $	1 269 751 $	37 890 $	5 318 308 $	3 359 557 $
PASSIF						
Court terme						
Dû au fonds d'administration	— $	— $	11 113 $	— $	11 113 $	— $
Créditeurs (note 7)	719 784	—	—		719 784	469 414
Produits reportés	1 793 726	1 241	8 005	690	1 803 662	55 670
Frais courus	—	—	201 284	—	201 284	76 553
	2 513 510	1 241	220 402	690	2 735 843	601 637
Risques éventuels et frais de règlements	—	—	181 091	—	181 091	156 550
Engagement contractuel (note 9)						
SOLDES DES FONDS						
Actifs nets investis en immobilisations	99 622	—	—	—	99 622	54 278
Affectations d'origine interne	—	82 298	868 258	37 200	987 756	1 168 742
Non grevés d'affectations	1 313 996	—	—	—	1 313 996	1 378 350
	1 413 618	82 298	868 258	37 200	2 401 374	2 601 370
	3 927 128 $	83 539 $	1 269 751 $	37 890 $	5 318 308 $	3 359 557 $

APPROUVÉ PAR LE BUREAU

Présidente

Trésorière

Voir le rapport des experts-comptables en date du 28 avril 2000.

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2000

	Activités de fonctionnement		Activités de financement et d'investissement				
	Fonds d'administration		Fonds d'indemnisation	Fonds d'assurance-responsabilité	Fonds de défense en matière de déontologie	Total	Total
	2000	1999				2000	1999
Excédent (Insuffisance) des produits par rapport aux charges	**(19 010) $**	**(102 108) $**	3 860 $	(186 567) $	1 721 $	**(180 986) $**	30 840 $
Amortissement des immobilisations	**41 017**	21 087	—	—	—	—	—
	22 007	(81 021)	3 860	(186 567)	1 721	**(180 986)**	30 840
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement							
Débiteurs	**32 348**	(27 157)	—	—	—	—	—
Intérêts courus à recevoir	**(1 122)**	(24 641)	—	327	—	**327**	(17 013)
Stocks	**(40 033)**	(677)	—	—	—	—	—
Frais payés d'avance	**28 475**	(58 114)	—	(45 065)	—	**(45 065)**	—
Dû au fonds d'administration	—	—	—	11 113	—	**11 113**	—
Créditeurs	**250 370**	9 633	—	—	—	—	—
Produits reportés	**1 745 811**	3 453	977	769	435	**2 181**	(4 313)
Frais courus	—	—	—	124 731	—	**124 731**	18 109
	2 015 849	(97 503)	977	91 875	435	**93 287**	(3 217)
	2 037 856	(178 524)	4 837	(94 692)	2 156	**(87 699)**	27 623
(Achat) cession de placements	**110 000**	(1 090 000)	—	(30 000)	—	**(30 000)**	(738 000)
Achat d'immobilisations	**(86 361)**	(59 800)	—	—	—	—	—
Développement	**(73 237)**	—	—	—	—	—	—
Variation nette des risques éventuels et frais de règlements	—	—	—	24 541	—	**24 541**	128 575
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse et des placements temporaires	**1 988 258**	(1 328 324)	4 837	(100 151)	2 156	**(93 158)**	(581 802)
Encaisse et placements temporaires au début	**432 641**	1 760 965	78 702	540 151	35 734	**654 587**	1 236 389
Encaisse et placements temporaires à la fin	**2 420 899 $**	**432 641 $**	83 539 $	440 000 $	37 890 $	**561 429 $**	654 587 $

Voir le rapport des experts-comptables en date du 28 avril 2000.

Notes aux états financiers

Au 31 mars 2000

1: Statut et objectifs

L'ORDRE DES COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS DU QUÉBEC est constitué en vertu du Code des professions du Québec. Il a pour principale fonction d'assurer la protection du public et de contrôler l'exercice de la profession par ses membres. L'Ordre est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu, et conséquemment exempté des impôts.

2: Principales conventions comptables

Comptabilité par fonds

L'Ordre des comptables généraux licenciés du Québec applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés.

Le fonds d'administration rend compte des activités menées par l'Ordre en matière de prestation de services et d'administration. Ce fonds présente les ressources non affectées.

Le fonds d'indemnisation est destiné à rembourser les sommes d'argent ou autres valeurs utilisées par un membre à d'autres fins que celles pour lesquelles elles lui ont été remises dans l'exercice de la profession, conformément au Code des professions.

Le fonds d'assurance responsabilité provient des ristournes du programme d'assurance responsabilité professionnelle qui servira prochainement à concevoir un programme d'auto-assurance. En vertu d'un nouveau contrat d'assurance, l'Ordre a pris l'engagement de subventionner partiellement la prime à même les sommes accumulées du fonds et l'assureur s'est engagé à couvrir sans franchise tous les frais de règlement, de gestion et d'indemnité. La réserve est révisée annuellement et calculée jusqu'au 31 décembre 1999, conformément à la nouvelle entente.

Le fonds de défense en matière de déontologie est destiné à venir en aide à un membre lorsqu'il subit un préjudice, qui entraîne des frais à la suite d'une suspension ou d'une perte d'emploi, relié à son refus d'enfreindre l'une ou l'autre des obligations qui lui sont imposées par le Code de déontologie.

Développement

Les frais de développement sont comptabilisés au coût et commenceront à être amortis sur une période de trois (3) ans dès que les projets seront disponibles durant les exercices se terminant les 31 mars 2001, 2002 et 2003.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une durée de vie utile estimative de quatre (4) ans, à l'exception des améliorations locatives qui sont amorties sur la durée du bail restant de quatre (4) ans et neuf (9) mois.

Apports reçus sous forme de services

L'Ordre dépend des services de nombreux bénévoles. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas considérés dans les états financiers.

3: Placements temporaires

Les placements temporaires sont comptabilisés à la valeur nominale. Ils sont composés d'acceptations bancaires et d'obligations municipales arrivant à échéance entre le 12 avril et le 15 décembre 2000, dont le rendement varie entre 4,60 % et 5,59 %. Les revenus de placements affectés et non affectés sont considérés à titre de produits à chacun des fonds respectifs.

4: Débiteurs

	2000	1999
Membres, candidats et étudiants	34 652 $	28 172 $
Clients et autres	56 919	37 611
Taxes de vente	—	69 249
Avances au fonds d'assurance responsabilité	11 113	—
	102 684 $	135 032 $

L'Ordre n'encourt pas de risque de crédit significatif à l'égard de ces montants.

Voir le rapport des experts-comptables en date du 28 avril 2000.

Au 31 mars 2000

5: Placements à long terme

Les placements à long terme sont comptabilisés à la valeur nominale. Ils sont composés d'obligations municipales arrivant à échéance entre le 20 octobre 2001 et le 11 janvier 2005, dont le rendement varie entre 4,91 % et 6,58 %. Les revenus de placements affectés et non affectés sont considérés à titre de produits à chacun des fonds respectifs.

6: Immobilisations

	COÛT		AMORTISSEMENT CUMULÉ		VALEUR NETTE	
	2000	1999	2000	1999	2000	1999
Mobilier de bureau	26 494 $	26 494 $	21 039 $	17 210 $	5 455 $	9 284 $
Système téléphonique	25 490	25 490	25 490	25 490	—	—
Équipement informatique	351 535	300 221	271 769	255 227	79 766	44 994
Améliorations locatives	18 242	—	3 841	—	14 401	—
	421 761 $	352 205 $	322 139 $	297 927 $	99 622 $	54 278 $

7: Créditeurs

	2000	1999
Fournisseurs et frais courus	473 519 $	358 759 $
Dû à l'association nationale	66 740	81 459
Salaires courus	54 312	29 196
Taxes de ventes	125 213	—
	719 784 $	469 414 $

8: Produits : les sommes suivantes sont exclues des résultats

	2000	1999
Quote-part de l'association nationale :		
Cotisation des membres	1 320 636 $	1 201 976 $
Cotisation des candidats et étudiants	157 203	150 106
Inscription des candidats et étudiants	24 275	10 675
Droits et révisions d'examen	121 779	112 545
Vente de publications	173 650	140 968
Émission de permis	27 225	28 725
	1 824 768 $	1 644 995 $

9: Engagement contractuel

Bail à long terme :

L'Ordre s'est engagé par contrat à louer les locaux occupés présentement par celui-ci, pour une période de dix (10) ans se terminant le 31 décembre 2004. Le loyer minimum restant à payer suivant ce bail se chiffre à 599 022 $ pour la durée restante du bail. Les paiements minimums exigibles pour les quatre (4) prochains exercices s'élèvent à 126 110 $ de 2001 à 2003 et à 94 582 $ pour les neuf (9) mois de l'année 2004.

10: Instruments financiers

Les justes valeurs de l'encaisse, des acceptations bancaires, des débiteurs, des créditeurs et des frais courus correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur date d'échéance à court terme.

La juste valeur des obligations contenues dans le portefeuille de placements est fondée sur les cours cotés sur le marché, habituellement le cours acheteur le plus récent.

11: Chiffres comparatifs

La présentation de certains postes de l'exercice précédent a été modifiée en fonction de celle de l'exercice courant.

Voir le rapport des experts-comptables en date du 28 avril 2000.

Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2000

	2000	1999
Administration		
Salaires et avantages sociaux	515 043 $	619 544 $
Honoraires professionnels	122 438	135 829
Frais de déplacement, colloques, congrès et représentation	128 643	103 079
Téléphone	28 290	28 381
Frais de poste et de messagerie	132 093	123 587
Intérêts et frais de banque	11 419	3 431
Fournitures de bureau et imprimerie	83 093	68 718
Coût des manuels	105 619	116 538
Service de placement	10 230	54 701
Loyer	111 933	106 139
Taxes et assurances	34 022	33 687
Achat de mobilier et d'équipement	20 203	10 389
Location d'équipement	5 372	7 572
Entretien de l'équipement et du local	42 221	87 580
Cotisations et affiliations	38 819	36 754
Autres charges	47 636	32 590
Amortissement des immobilisations	41 017	21 087
	1 478 091 $	1 589 606 $
Bureau et Comité administratif		
Allocations de congrès	13 600 $	18 500 $
Frais de déplacement et autres	89 299	99 477
	102 899 $	117 977 $
Comités		
Frais de déplacement et autres	39 136 $	49 262 $
Discipline et règlements		
Honoraires	40 319 $	67 129 $
Frais de déplacement et autres	9 318	10 450
	49 637 $	77 579 $
Inspection professionnelle		
Salaires et avantages sociaux	41 529 $	86 863 $
Honoraires	53 938	66 542
Frais de déplacement et autres	15 915	16 041
	111 382 $	169 446 $
Formation		
Salaires et avantages sociaux	228 538 $	198 507 $
Honoraires	16 912	13 752
Frais de déplacement	21 220	11 852
	266 670 $	224 111 $
Recrutement		
Publicité et promotion	216 167 $	181 651 $
Séances d'information	18 025	11 906
Programme d'information	78 313	20 191
Bourses d'études	28 392	32 209
Journées-carrière	7 112	9 612
	348 009 $	255 569 $

Voir le rapport des experts-comptables en date du 28 avril 2000.

Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2000

	2000	1999
Formation continue		
Honoraires d'animateurs	70 760 $	50 228 $
Frais de déplacement	18 338	14 525
Matériel didactique	19 857	13 829
Frais d'hôtellerie et de salles	57 636	38 020
	166 591 $	116 602 $
Stratégie		
Honoraires	137 108 $	45 332 $
Autres	8 413	4 496
	145 521 $	49 828 $
Examens		
Frais de surveillance	10 331 $	10 228 $
Bachotage	22 470	16 093
Frais de déplacement et autres	5 302	5 474
	38 103 $	31 795 $
Activités professionnelles		
Journée CGA	92 499 $	122 097 $
Remise des permis	85 563	122 510
Autres activités	56 481	74 627
	234 543 $	319 234 $
Relations publiques et marketing		
Salaires et avantages sociaux	228 973 $	191 142 $
Frais de déplacement et autres	9 092	5 306
Publicité et promotion	368 797	252 923
Honoraires	59 043	7 324
Allocations aux sections	72 000	59 031
Bourses pour doctorat	10 788	10 164
	748 693 $	525 890 $
Programme CGA-Maîtrise		
Honoraires d'animateurs	35 750 $	35 343 $
Publicité et promotion	13 104	15 947
Autres frais	12 505	11 696
	61 359 $	62 986 $
Publications, recherche et développement		
Honoraires	44 334 $	67 766 $
Production et impression	119 623	94 534
	163 957 $	162 300 $

Voir le rapport des experts-comptables en date du 28 avril 2000.

Personnel permanent du siège social au 31 mars 2000

Jane Bellia
Réceptionniste

François Blouin, CGA
Vice-président
Finance et Administration

Chantal Chevrier
Vice-présidente
Communications et Relations publiques

Nicole Corriveau
Préposée au fichier-maître

Anne-Marie Cyr
Conseillère à la formation

Chantal Desrosiers
Secrétaire
Communications et Relations publiques

Isabelle Dionne
Adjointe administrative

Jo-Anne Gaumont
Secrétaire à l'inspection professionnelle,
service de placement et marketing

Sylvain Gélinas, C.R.I.
Coordonnateur du service de placement

Alain Girard, CGA, MBA
Président-directeur général

Janique Langevin, CGA
Directrice de la formation

Isabelle Lavergne
Secrétaire
Services aux membres

Manon Leblanc
Préposée à la comptabilité

Alice Leduc
Secrétaire de la formation

Claude Lehoux
Préposé au magasin

Françine Lippé
Préposée aux stages

Danielle Michaud, CGA
Chef comptable

Nadine Naoum
Directrice du marketing

Gilles Nolet, CGA
Vice-président
Formation et Services aux membres

Sylvain Petitclerc, CGA
Directeur
Services aux membres

Dominique Rochefort
Préposée aux examens

Cotisation annuelle

Pour l'exercice 1999-2000, la cotisation annuelle était de 557,60 $ pour les membres établis au Québec et de 215 $ pour ceux demeurant à l'extérieur du pays.

La cotisation des membres en cabinet privé s'élevait à 741,80 $. Quant aux membres retournant aux études à temps plein, la cotisation était de 115 $.

La contribution au financement de l'Office des professions du Québec de 16,70 $, s'ajoute aux montants mentionnés ci-dessus. De plus, toutes les cotisations sont taxables.

Voici nos coordonnées :

445, boul. St-Laurent
Bureau 450
Montréal (Québec)
H2Y 2Y7

Téléphones :
(514) 861-1823
1 800 463-0163

Télécopieur :
(514) 861-7661

Courriel :
ordre@cga-quebec.org

Internet :
www.cga-quebec.org

Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN : 1206-0232
Une publication de la vice-présidence des
communications et des relations publiques